

Le point sur les négociations avec le CN, CNTL et Savage Alberta Railway

Chères consœurs, chers confrères,

Comme nous l'avons indiqué dans un numéro antérieur de la *Voieferrée*, les comités centraux de négociation de la section locale 100 et du Conseil national 4000, en consultation avec le président national d'Unifor, Jerry Dias, et son adjoint, Bob Orr, ont suspendu les négociations le 18 décembre 2014, car il était de plus en plus clair que plusieurs pierres d'achoppement de nature non monétaire les empêchaient d'aboutir à une entente de principe.

Jerry Dias, qui s'est joint aux comités de négociation en décembre, a souligné que « Tous les comités de négociation sont frustrés que le CN ait refusé de s'attaquer aux questions qui auraient aidé à faire avancer les discussions. »

À l'heure actuelle, le CN n'a présenté aucune offre monétaire, et le syndicat n'est pas prêt à en recevoir une, compte tenu du nombre de questions en litige et des concessions que l'entreprise exige encore.

Nous tenons à rappeler à nos membres que c'est le CN qui a déposé un avis de différend en octobre 2014, pour demander qu'un conciliateur soit nommé. Cette action du CN risque de faire achopper les négociations, car une interruption de travail pourrait se produire dès le 15 février 2015.

Depuis, l'entreprise et le syndicat se sont entretenus avec les conciliateurs fédéraux chargés de superviser toutes les tables de négociation d'Unifor et du CN. Nous avons hâte d'établir le calendrier des réunions afin de reprendre les négociations et nous entendons discuter directement avec les représentants du CN au début de la semaine prochaine à ce sujet.

Nous voulons parvenir à des ententes de principe qui répondent aux besoins de nos membres pour les cinq conventions collectives d'Unifor, sans interruption de travail, mais si un vote de grève est nécessaire pour renforcer notre position par rapport à l'entreprise, nous prendrons le temps qu'il faut pour rencontrer nos membres au cours des prochaines semaines et obtenir leur appui.

Nous demandons à nos membres de faire fi des rumeurs ou des insinuations et nous les encourageons à communiquer avec leur représentant national ou avec le vice-président ou le président de leur section locale s'ils ont des questions.

En toute solidarité,

Comité central de négociation de la section locale 100

Comité central de négociation du Conseil national 4000

BS/sdsepb343